

Aujourd'hui huitième jour du mois d'août
mil sept cent quatre vingt trois dans l'église de
l'église devote dame de la ville d'ainmoutiers ou de
assemblée sur les rails, savoir Louis Legrand
Leonard Larthe, jacques faure, et gabriel Dupuy
francois Dumont avocat au parlement ^{me} pierre
gaultier de villemonjeanne president desoriers de
france, jean gaultier Bourgeois mattheus de
grand marchand, Leonard mandeur, Leonard
rifatoire joseph Larthe et antoine faure marchand
Leonard faure et autres confiseurs de la paroisse
de l'assomption de la vierge établis depuis
plusieurs siècles en la presente Eglise paroisiale
Lesquels confiseurs ont expose au nom jean de la bachelier
duthiel chanoine honoraire de la collegiale de cette
ville et curé de la dite Eglise devote dame de la
ville qu'on auroit construit au faure Bourg notre
dame de la presente paroisse un oratoire et qu'il
auroit intention de le faire servir et comme
ils savent que ledit sieur curé a son pouvoir et
commission de monseigneur l'evêque de limoges
pour faire la visite dudit oratoire et de suite en
faire la benediction Les dits confiseurs ont
pué monsieur le curé comme commissaire de la
grande de l'entreprise a heures qu'il jugera
convenable pour la dite paroisse pour la faire
la visite et en la commissaire a l'heure de
la visite a cinq heures dudit jour huit aout et
ont les dits sieurs confiseurs avec un meurtre syndic
fabricien de l'église devote dame et nous commissaire
et greffier signés conjointement avec un meurtre syndic
Larthe jacques faure

De villemonjeanne
Dumont gaultier

La Bachelier duthiel curé
J. menot syndic fabricien
joseph Larthe

Legrand
mandeur Rifatoire
faure faure Bourgeois